



PA-71

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Ville de Genève Direction générale
Reçu le:
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

N/réf. : GZU/IGA/862/07

Genève, le 5 novembre 2007

Concerne : Approbation du règlement de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 octobre 2007, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section juridique
- Bureau de l'intégration

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Diffusion :

MM. Mugny
Tornare
Mme Salerno
MM. Pagani
Maudet
Moret

Dossiers et documentation MIS


Guillaume Zuber
Directeur

SCM
Service juridique
Mmes Chapuis
Lipawsky

Date réelle d'affichage : 18 octobre 2007
Date légale d'affichage : 18 octobre 2007
Fin délai référendaire le : 27 novembre 2007

AR-862.doc